PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS

LES CYTISES / RECHEVRES

VACANCES DE PRINTEMPS 2024

Table des matières

1. La Fédération générale des PEP 3
2. L'Association Départementale des PEP d'Eure et Loir 5
3. Le territoire Chartrain 8
4. La structure des Cytises / Rechèvres 10

A. Le territoire 10
B. La structure 12

Les informations essentielles 12
La capacité d'accueil 12
La description des locaux 13

C. L'équipe 17

Présentation de l'équipe 17
Les rôles de chacun 19

D. Informations complémentaires 22

Une journée type 22
Informations diverses 23

5. Construire son projet pédagogique en équipe 27
6. Annexes 31

1. La Fédération Générale des PEP

LES PEP, PLUS DE 100 ANS D'ACTIONS ET D'INNOVATIONS SOCIALES !

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Publique est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquentés l'école publique : c'est l'époque du fameux « sou des pupilles ». Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en associations départementales autonomes, sous le régime de la loi de mai 1916 à titre d'œuvre de guerre autorisée à faire appel à la générosité publique, présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques. Ces associations départementales se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union. Dès 1926 les PEP étendent leur assistance à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquentés les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale » et à « tous les enfants victimes de l'iniquité sociale ».

Les années 50 voient l'activité des PEP se développer dans des domaines plus proches de l'école, plus complémentaires de l'activité scolaire proprement dite, sous la forme de l'organisation de classes de découvertes ; l'aide à l'enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l'école et de la politique menée en matière de santé, puis le développement de l'action en faveur de l'enfance handicapée. À partir de 1986, les PEP mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l'école qui se structureront sous l'appellation SAPAD (service d'assistance pédagogique aux enfants malades ou accidentés).

Aujourd'hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les PEP inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.

CE QUI NOUS ANIMENT :

Permettre l'accès à l'éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et aux sports pour tous

Favoriser l'inclusion dans la société

Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales

CE QUI NOUS PORTE :

L'inclusion, pour tous **La solidarité, entre tous**

NOS PRINCIPES CLES :

Profondément attachées aux valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, nos ambitions s'articulent autour de quatre piliers :

- Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale.

- Œuvrer pour une école de la République, école véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive.

- Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire.
- Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous y compris dans notre vie associative.

2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir

NOTRE ASSOCIATION ET SON HISTOIRE :

- Juin 1926 : Création de l'ADPEP 28 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public). Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides au départ en vacances.

- 1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

- 1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l'IME de Mainvilliers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l'IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d'une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

- 1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l'Association. Depuis cette date, c'est l'ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

- 1990-2000 : C'est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d1autres modalités sont envisagées à travers la création d'un SESSAD DI en 1997/1998 puis d'un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l'accompagnement et le soutien à l'enfant ou à l'adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

- 2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d'accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

- 2004 : Création de l'ESAT « hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d'activités de soutien et de formations adaptées.

- 2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial. En 2009, le groupe d'entraide mutuelle de Nogent-le-Rotrou, GEM, est repris et a pour but de rompre l'isolement de personnes fragiles.

- 2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

- 2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

- 2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

- 2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillent avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

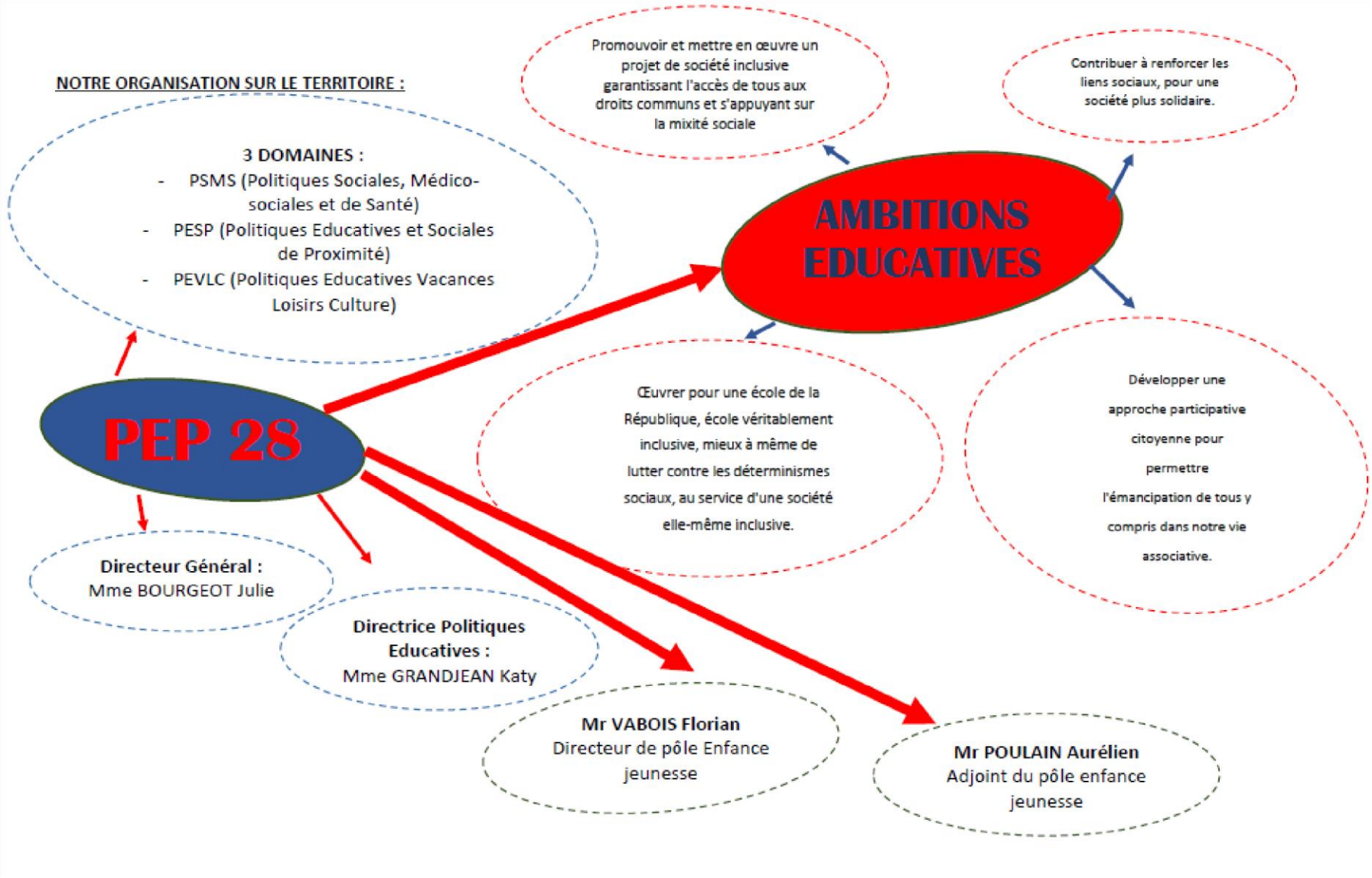
NOTRE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE :
3 DOMAINES :
- PSMS (Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé)
- PESP (Politiques Educatives et Sociales de Proximité)
- PEVLC (Politiques Educatives Vacances Loisirs Culture)
Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale
Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire.
AMBITIONS EDUCATIVES
PEP 28
Œuvrer pour une école de la République, école véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive.
Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous y compris dans notre vie associative.
Directeur Général :
Mme BOURGEOT Julie
Directrice Politiques Educatives :
Mme GRANDJEAN Katy
Mr VABOIS Florian
Directeur de pôle Enfance jeunesse
Mr POULAIN Aurélien
Adjoint du pôle enfance jeunesse

3. **Le territoire chartrain**

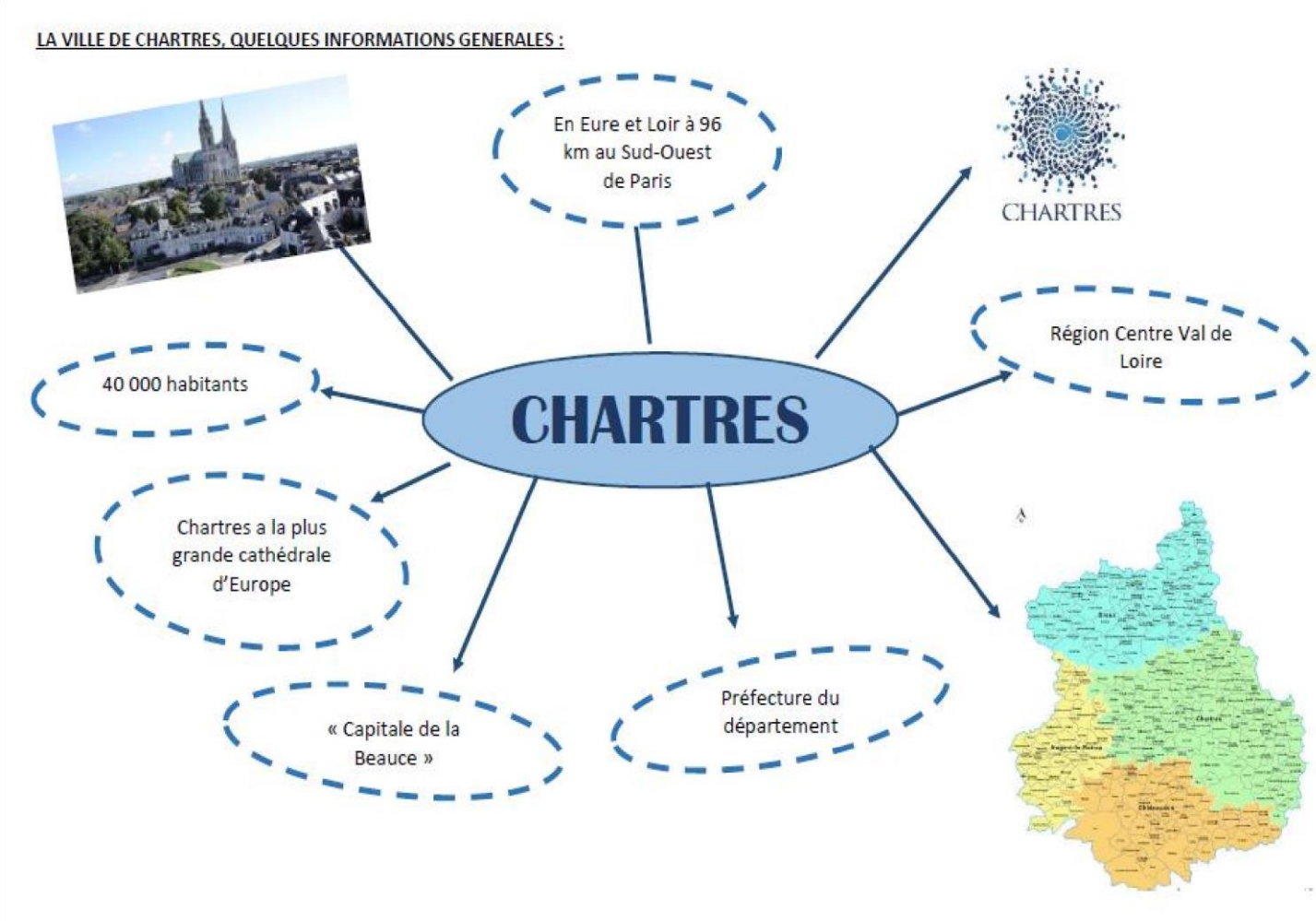

LA VILLE DE CHARTRES, LES ACCUEILS :

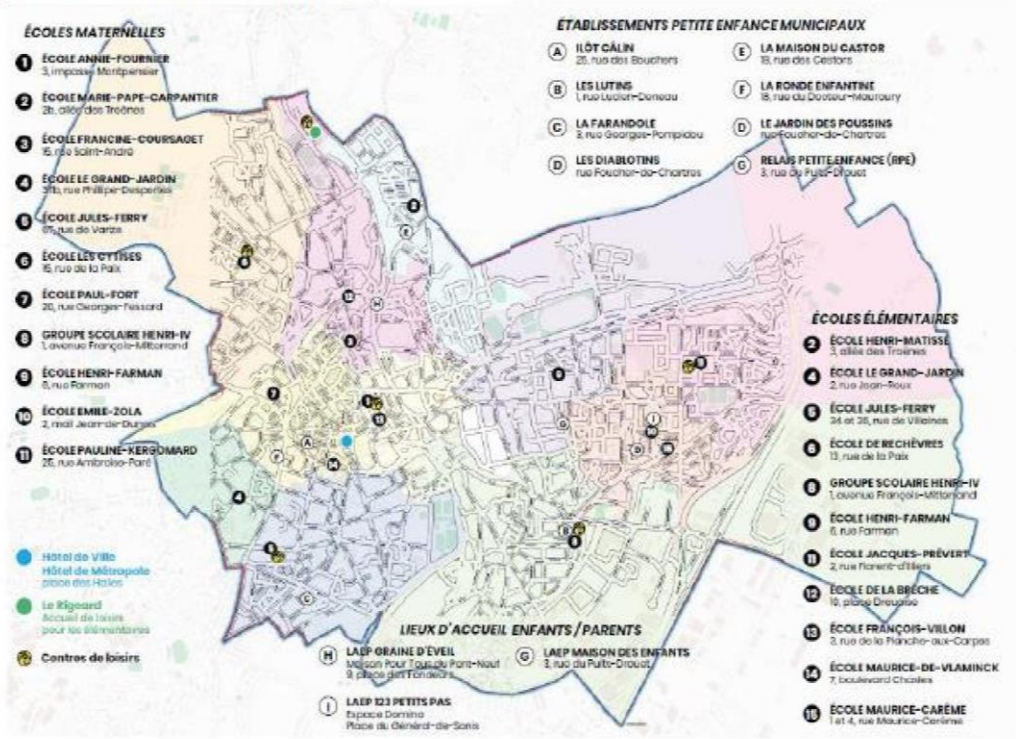

Sur la ville de Chartres, par Délégation de Service Public, les PEP 28 s'occupent de :

- 1 Accueil de loisirs Elémentaires
- 5 Accueils de loisirs Maternelles
- 13 lieux d'Accueils Périscolaires Matins et Soirs soit dans toutes les écoles Publiques de la Ville

Les lieux d'accueils pour les maternelles :

Pauline-Kergomard
2, rue Florent-d'Illiers
Tél. 06 46 08 09 61
alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr

Henri-IV
Uniquement les mercredis
1, avenue François-Mitterrand
Tél. 06 26 76 15 16
alsh.chartres.henriIV@pep28.asso.fr

Les Cytises
31, rue Huysmans
Tél. 06 22 87 62 68
alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr

Jules-Ferry
34-36, rue de Villaines
Tél. 06 12 63 55 52
alsh.chartres.ferry@pep28.asso.fr

Annie-Fournier
uniquement les mercredis
3, impasse Montpensier
Tél. 06 27 82 37 34
alsh.chartres.fournier@pep28.asso.fr

Le lieu d'accueil pour les élémentaires

Le Rigeard
Les Grands-Prés
Tél. 06 72 75 24 46
alsh.chartres.rigeard@pep28.asso.fr

Coordonnées importantes :

Siège des PEP 28 : 02 37 88 14 14 ou standard@pep28.asso.fr
Secrétariat PEP 28 Pôle Chartres : 02 37 88 14 14 ou secretariatchartres@pep28.asso.fr
Adjoint de Pole Chartres : 06 27 74 60 87 ou ajointdelpole6@pep28.asso.fr

A partir du 10/07/2023, le Rigeard est fermé pour travaux. Les élémentaires sont désormais accueillis dans 4 alsh les mercredis : Grand Jardin, Jules Ferry, Jacques Prévert et Rechèvres. Ces accueils sont en lien avec les structures maternelles existantes sauf le Grand Jardin qui est un alsh exclusivement élémentaires.

4. **La structure des Cytises / Rechèvres**

A. Le territoire

La commune de Chartres, située à une heure de Paris, dispose d'une popularité nationale et internationale grâce notamment à la célèbre cathédrale Notre Dame de Chartres, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est possible de l'apercevoir à l'œil nu à plus de 10 kilomètres, étant construite sur le piton rocheux, point culminant de la ville (170m d'altitude). La cathédrale Notre Dame de Chartres reste un chef d'œuvre de l'architecture et du patrimoine avec ses 4000 figures sculptées ainsi que ses 5000 personnages sur vitraux d'époque.

A proximité de ce monument, nous pouvons y retrouver des lieux culturels et historiques tout aussi intéressant :

- Le Musée des Beaux-Arts
- Le Musée de l'agriculture « LE COMPA »
- Le Centre International de Vitrail
- La Maison de l'Archéologique
- Le Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir

A l'instar de ces lieux, la ville de Chartres articule culture, loisirs, patrimoine et plaisir au travers de différents événements et ateliers tels que les maitres verriers, les mosaïstes, les peintres muralistes ou encore sur différents sites incontournables de la ville :

- Les fresques de Bel Air
- La Maison Picassiette
- Le complexe aquatique l'Odyssée
- La Médiathèque de Chartres
- Le Théâtre de Chartres
- Chartres en lumière

Le quartier de Rechèvres est issu de la construction de 200 maisons individuelles HLM après la seconde guerre mondiale. Peu à peu au fil des années, la population du quartier est devenue vieillissante mais ce quartier est, depuis 5 ans, en pleine rénovation et en pleine expansion immobilière avec l'afflux de nouvelles familles ayant de jeunes enfants. Elle se situe au cœur du quartier près des petits commerces (bar, restaurant kebab, boulangerie), d'une maison de quartier et du lycée polyvalent Jehan de Beauce à un kilomètre du centre-ville de Chartres.

Les bâtiments de l'école maternelle « Les Cytises » sont accolés avec ceux de l'école élémentaire de « Rechèvres » dans laquelle les enfants poursuivront naturellement leur scolarité.

Le tissu social d'origine des enfants :

Les enfants de l'accueil de loisirs sont issus de familles des classes populaires habitants les logements sociaux (les projets : Rechèvres 200 et des Bas- Menus) et des familles de la classe moyenne, habitant des vieilles maisons (rue de Fresnay et rue de Rechèvres). L'accueil de loisirs ne fait pas l'objet d'un classement en ZEP ni dans d'autres dispositifs d'aide aux zones sensibles. En effet, le quartier de Rechèvres est connu pour sa tranquillité et nombreuses activités artistiques (peinture, couture, danse…). La pauvreté reste un phénomène limité dans ce quartier tandis que la mixité sociale est présente dans des normes conformes à la moyenne nationale.

B. Présentation de la structure

Informations essentielles

Type de structure	**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
Nom de la structure	**Les Cytises / Rechèvres**
Adresse	**31 rue Huysmans 28000 Chartres**
Téléphone	**06.22.87.62.68**
Mail	**alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr**
Horaires d'ouverture	**7h30 – 18h30**

Capacités d'accueils

Âge	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredis	56	80	0	136
Toussaints	56	80	0	136
Noël	56	80	0	136
Hiver	56	80	0	136
Printemps	56	80	0	136
Eté	56	80	0	136

Description des locaux

L'accueil de loisirs se situe dans le quartier de Rechèvres.

Pour les maternelles :

Nous avons à notre disposition **au rez de chaussée uniquement** :

- Une entrée avec les portes manteaux
- Cinq sanitaires pour les enfants et un pour adulte en situation de handicap
- Quatre salles d'activités avec aménagement adapté à l'âge des enfants
- Un bureau
- Une salle de sieste
- Deux salles pour les temps calmes
- Une cuisine
- Un local de rangement
- Un local ménager

Dans l'école maternelle « Les Cytises », nous avons à notre disposition la salle de restauration, le préau ainsi que la cour de récréation aménagée avec des toboggans et divers jeux de motricité.

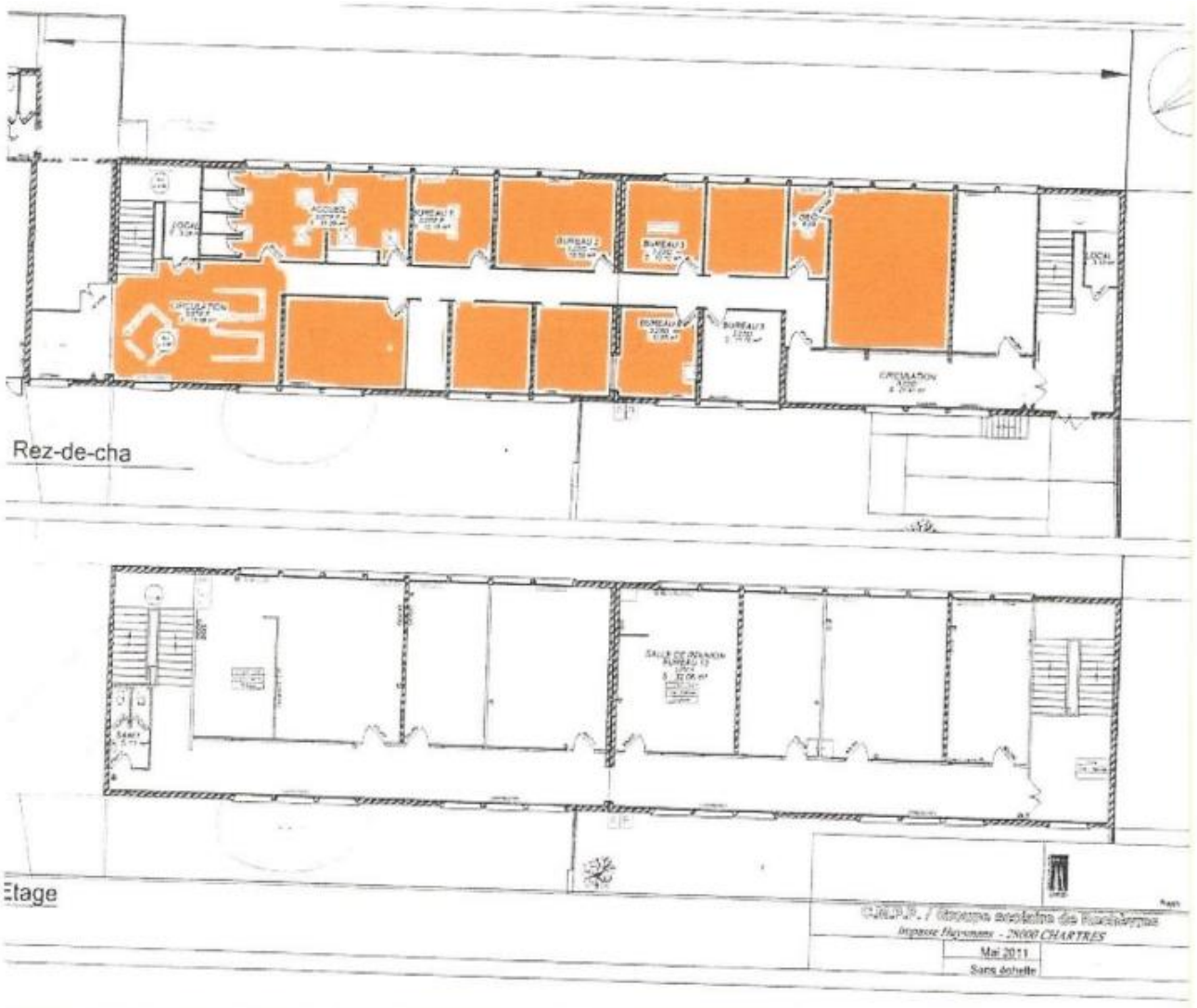
Rez-de-cha
Etage
Mai 2011
Sans échelle

Pour les élémentaires :

Nous avons à notre disposition :

- Un grand préau
- Un petit préau
- Une salle à l'étage
- Trois sanitaires pour les enfants et un pour adulte en situation de handicap
- La cour de récréation

Dans l'école élémentaire de Rechèvres nous avons à notre disposition la salle de restauration.

A proximité de l'accueil se trouve le jardin d'horticulture, le parc André Gagnon ainsi que le bois des Poteries.

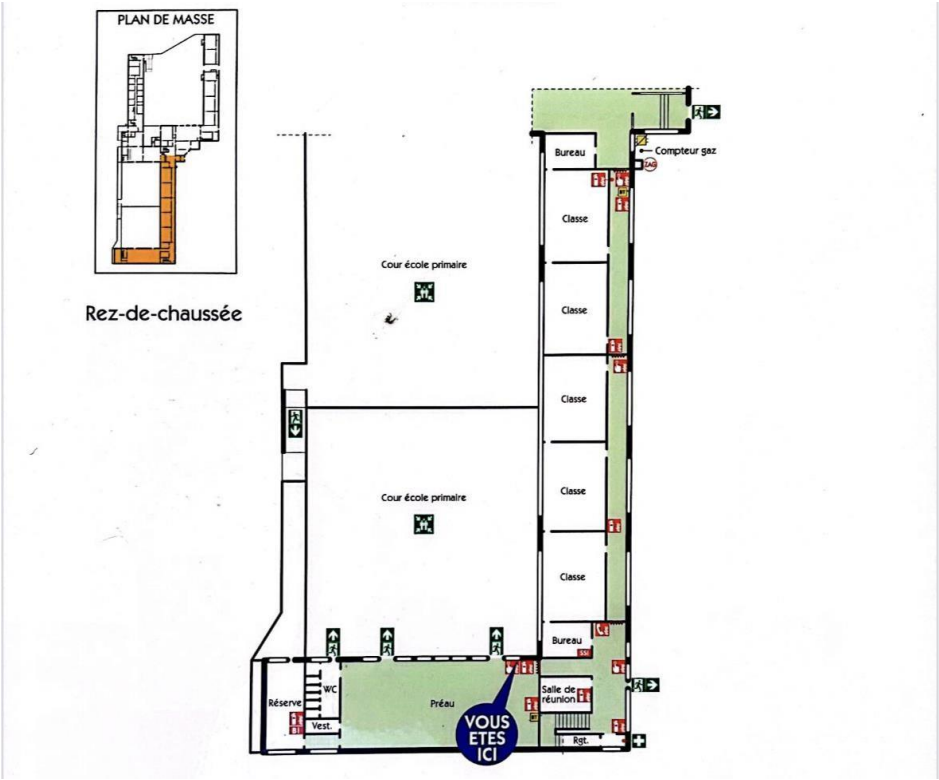
PLAN DE MASSE
Rez-de-chaussée
Cour école primaire
Cour école primaire
Bureau
Compteur gaz
Classe
Classe
Classe
Classe
Classe
Bureau
Salle de réunion
Rgt.
Réserve
WC
Vest.
Préau
VOUS ETES ICI

C. L’équipe

Présentation de l’équipe

Nom	Prénom	Âge	Qualifications	Fonction	Statut	Périodes	Groupe d’âge attribué
ACCUS	Justine	25 ans	CAP Petite Enfance BAFD en cours PSC1	Directrice Stagiaire	CDI	Du 22/04/24 au 03/05/24	3/11 ans
BARON	Séléna	19 ans	CAP AEPE en cours	Animatrice	CDD Apprentie	Du 22/04/24 au 03/05/24	3/6 ans
BOCHET	Aurélien	39 ans	BAFA	Animateur	CDI	Du 29/04/24 au 03/05/24	6/11 ans
CASADO	Déborah	32 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Du 29/04/24 au 03/05/24	3/6 ans
CLAIRON	Romain	21 ans	BAFA	Animateur	CEE	Du 29/04/24 au 03/05/24	6/11 ans

ESKEF	Losek	56 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Du 22/04/24 au 26/04/24	3/6 ans
GOIN	Céline	28 ans	BAFA	Animatrice	CEE	Du 22/04/24 au 03/05/24	3/6 ans
LAVIGNE	Charline	21 ans	BAFA	Animatrice	CEE	Du 26/04/24 au 03/05/24	3/6 ans
LEMAÎTRE	Estelle	34 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Du 22/04/24 au 03/05/24	6/11 ans
MOUSSINGA NGOLLO	Annie Huguette	30 ans	Stagiaire BAFA	Animatrice	-	Du 22/04/24 au 03/05/24	6/11 ans
VENANCIO-CHERUBIN	Matéo	19 ans	Stagiaire MCE2S BAFA	Animateur	-	Du 22/04/24 au 26/04/24	6/11 ans
ACERRA	Christel	53 ans	-	Agent de restauration et d'entretien	CDD annualisé	Du 22/04/24 au 03/05/24	-

Les rôles de chacun

Le directeur :

- A une démarche éducative et valorise le respect des personnes
- Adhère au projet éducatif et défend les valeurs des P.E.P.
- Informe et entretient les relations avec les familles
- Elabore le projet pédagogique avec l'équipe
- Gère les documents administratifs
- A la responsabilité de tous les enfants de l'accueil de loisirs, des animateurs, de l'organisation et du suivi pédagogique
- Recrute et remplace le personnel en cas d'absence
- Organise les réunions de préparations
- Réserve les transports, les repas
- Réserve les activités spécifiques (intervenants, sorties, …)
- A un suivi des stagiaires BAFA
- Veille à l'aménagement et entretien de l'accueil de loisirs
- Veille à l'infirmerie et au suivi des enfants
- Gère le budget (inventaires, achats, …)

L'animateur :

- Accueille les enfants et les parents
- Prend connaissance du projet éducatif
- Etablit et rédige le projet pédagogique en équipe
- Rédige un projet d'animation
- Prévoit un planning d'activités (choix, préparation, animation et bilan)

- A la responsabilité du groupe d'enfants dont l'animateur à la charge ainsi que des enfants fréquentant le centre de manière générale
- Participe à la vie quotidienne
- Range et nettoie après l'activité.
- Etablit une liste de courses pour les activités
- Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants

Le personnel de service :

- Vérifie les quantités livrées par la RCCM (Restauration Collective de Chartres Métropole)
- Favorise l'autonomie de l'enfant au moment des repas, associé au projet pédagogique au même titre que les autres membres de l'équipe.
- Préparation des couverts dans le réfectoire de l'école selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- Réchauffe des plats
- Elaboration d'échantillon des aliments
- Service sur les différentes tables lors du midi
- Nettoyage des couverts et du réfectoire

L'agent d'entretien :

- Nettoie l'accueil de loisirs
- Gère ses stocks et indique lorsque des produits sont manquants
- Est garant de l'hygiène des locaux

L'assistant sanitaire :

= le directeur

- À la suite de la lecture des fiches sanitaires de liaison, l'assistant sanitaire informe l'équipe des allergies, des difficultés de santé et des précautions à prendre.
- Affichage des allergies alimentaires à la cantine.
- Applique le protocole établi par le médecin pour les enfants qui ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Vérification régulière des trousses à pharmacie, des stocks et des traitements PAI.
- Informe les parents à l'accueil du soir, en cas de blessures, bosses… (Appel des parents et des pompiers en cas d'accident plus grave).
- Vérifie le registre des soins

- ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS : Conformément à la réglementation en vigueur, seuls les médecins, chirurgiens-dentistes, sage-femmes et infirmiers ont la possibilité d'administrer des médicaments. Ceux-ci ne pourront donc pas être administrés à l'Accueil de Loisirs et périscolaire (même si la famille fournit une ordonnance et / ou une autorisation parentale).

Si l'enfant a un traitement qui ne peut être prescrit matin et soir, et que la famille n'a pas la possibilité de venir administrer les médicaments elle-même à l'enfant lors de la journée, il incombe à la famille d'indiquer par écrit à l'équipe le nom de la personne qu'elle mandate pour administrer le traitement l'enfant ; sous sa responsabilité, elle peut solliciter :

- Soit une personne de son entourage venant à la structure administrer les médicaments à l'enfant,
- Soit les services d'une infirmière libérale à ses frais.

Le traitement doit obligatoirement être commencé à la maison pour des raisons de sécurité (risque d'allergie…).

D. Informations complémentaires

Journée type

Maternelles :

Horaires	Activités
7h30 à 9h	Accueil des enfants et de leur famille (informations, plannings d'activité…) Temps libre : jeux mis à dispositions
9h à 11h30	Appel, présentation de la journée Activités ou sortie Rangement de la salle Hygiène (passage aux toilettes)
11h30 à 14h	Repas pris avec les enfants Temps calme avec écoute d'histoires ou de musique Sieste pour les petites sections
14h à 16h	Activités ou sortie Rangement (à la fin des activités) Hygiène (passage aux toilettes)
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activités calmes et temps libre Accueil des familles, départ échelonné des enfants
18h à 18h30	Les enfants inscrits durant cette demi-heure sont sous la surveillance de 2 animateurs : jeux libres, accueil des parents

Élémentaires :

Horaires	Activités
7h30 à 9h	Accueil des enfants et de leur famille (informations, plannings d'activité…) au centre maternelle de 7h30 à 8h15, ensuite de 8h15 à 9h au préau de l'école de Rechèvres Temps libre : jeux mis à dispositions
9h à 11h30	Appel, présentation de la matinée Activités ou sortie Rangement de la salle Hygiène (passage aux toilettes)
11h30 à 12h15	Départ des enfants inscrits que le matin
11h30 à 14h	Le repas est pris avec les enfants Temps calme et temps libre
13h30 à 14h	Accueil des enfants inscrits que l'après-midi
14h à 16h	Appel, présentation de l'après-midi. Activités ou sortie Rangement (à la fin des activités) Hygiène (passage aux toilettes)
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activités calmes et temps libre Accueil des familles, départ échelonné des enfants
18h à 18h30	Jeux libres, accueil des parents

Informations diverses

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :

1) Procédures de l'exercice d'évacuation :

Effectuée 1 à 2 fois à l'année sur les mercredis et 1 fois par période de vacances. (Un sifflet simule l'alarme)

Regroupement des enfants par les animateurs. Le directeur compte les enfants et sortie par la porte du centre.

2) Les interdictions :

Tabac : Il est interdit de fumer en présence des enfants. L'aménagement d'une pause cigarette s'effectuera sans désorganiser le fonctionnement du centre, en dehors des murs de l'accueil. Il va de soi que les non-fumeurs doivent bénéficier d'une pause.

La consommation d'alcool et de drogues est également interdite.

3) Pharmacie : 3 trousses de pharmacie

Composée de : Gants à usage unique, compresses stériles, pansements, antiseptique, sérum physiologique en dosettes, ciseaux, thermomètre frontal, sparadrap, pince à épiler, couverture de survies et alcool pour désinfecter le matériel.

Quand un animateur soigne un enfant, il doit noter sur le cahier d'infirmerie les soins prodigués afin que le directeur en soi informé. Ainsi que de prévenir les animateurs pour qu'ils puissent en informer les parents le soir venu.

Le sommeil, le temps calme :

La sieste se fait vers 13h00 au dortoir, le réveil des petits se fait de façon échelonnée jusqu'à 15h30. Les autres enfants sont en temps calme avec histoires et écoute de musique. Le dortoir reste ouvert à ceux qui souhaitent faire une sieste.

Les transports :

Les enfants doivent être comptés avant la montée dans le car, puis recomptés une fois installés et à chaque descente du car.

La liste des enfants sera en possession de l'animateur responsable de la sortie avec les fiches sanitaires et trousse à pharmacie.

Chaque enfant doit être impérativement attaché avec la ceinture de sécurité. Le transporteur ne démarrera pas avant d'avoir reçu la consigne OK du directeur.

Les animateurs sont installés de façon à encadrer au maximum les enfants**.** ***(Cf Annexe 1)***

Les relations avec les familles, avec les enfants :

- Mise à disposition du projet pédagogique
- Plannings d'activités et menus affichés à l'entrée du centre
- Dialogue quotidien avec les parents et d'office s'il y'a un problème avec un enfant (maladie, accident)
- Prendre l'avis des familles sur le programme des activités
- Temps de concertation avec les enfants

L'hygiène alimentaire et les repas :

- Les enfants se lavent les mains avant et après chaque repas.
- Chaque animateur qui organise une activité cuisine est responsable de la traçabilité des produits utilisés : conservation d'un échantillon pendant 5 jours ainsi que les codes-barres, les dates de péremption et numéros de lots.

- L’animateur accompagne l'enfant à : se servir seul, utiliser les couverts, goûter à tous les aliments et réguler le bruit afin que le temps du repas soit un temps de convivialité.
- Lorsque sur leur temps de travail les Animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes, il s’agit d’un temps pédagogique à part entière. Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l’Association (il ne peut alors s’agir d’un avantage en nature).

Les partenaires :

Les partenaires institutionnels sont :

- Le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports)
- La CAF. (Caisse d’Allocation Familiale)
- Les temps éducatifs que vivent les enfants à l'accueil de loisirs sont complémentaires avec ceux de l'école, les enseignants sont des partenaires ainsi que les familles.
- Les autres ACM (Accueil Collectifs de Mineurs) de l’association.

5. Construire son projet pédagogique en équipe

Pour les maternelles :

Diagnostic

- Enfants de quartiers différents
- Population mixte socialement
- Public accueilli : enfants âgés de 3 à 6 ans
- Besoins physique différents selon l'âge (*Cf : Annexe 2*)
- Locaux composés de petites salles, sans grande salle pour organiser des jeux de motricité

Problématique

- Comment respecter les besoins et rythme de chaque enfant ?

Objectif général 1 :

Développer la créativité des enfants à travers différentes formes d'expressions artistiques

Objectif général 2 :

Permettre aux enfants de découvrir l'univers des animaux

Objectifs opérationnels 1 :

- Être capable de s'exprimer à travers différentes formes d'art tels que le dessin, la peinture, la sculpture ou la danse.
- Être capable d'utiliser différents matériaux et techniques artistiques pour créer des œuvres originales et uniques.
- Être capable de participer à des ateliers de groupe, en collaborant avec ses pairs pour créer des projets communs.

Objectifs opérationnels 2 :

- Être capable de nommer différents animaux.
- Être capable d'observer et décrire les caractéristiques physiques des différents animaux.

Moyens / Actions :

- En proposant des activités manuelles (ex : mosaïque, tourbillon de peinture)
- En utilisant différents types de matériaux
- En faisant des ateliers de groupe (ex : fresque collective avec les élémentaires)
- En organisant des sorties culturelles (ex : Le Petit Chart'Train)
- En proposant des ateliers d'expressions (ex : jeux de mimes, danse)

Moyens / Actions :

- En faisant des ateliers d'expressions (ex : loto sonore des animaux, quiz, jeu de mimes)
- En faisant des activités manuelles (ex : fabrication de masques d'animaux, dessins imaginaires)
- En proposant des ateliers lectures sur le thème des animaux
- En organisant des sorties (ex : ferme pédagogique, médiathèque)

Evaluation des objectifs

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs *Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteints ?*	**Outils utilisés** *Comment je l'observe ?*
• Les activités proposées sont-elles adaptées ? • Les enfants utilisent-ils différentes formes d'art ? • Les enfants sont-ils intéressés par les activités proposées ?	• Nombre de participant • Réalisations différentes • Implications des enfants / Echanges avec les enfants

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs *Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?*	**Outils utilisés** *Comment je l'observe ?*
• Les enfants savent-ils nommer différents animaux vus ? • Intérêt des enfants	• Echanges avec les enfants • Nombre d'enfants participant

Pour les élémentaires :

Diagnostic

- Enfants de quartiers différents
- Population mixte socialement
- Public accueilli : enfants âgés de 6 à 11 ans
- Besoins physiques différents selon l'âge (*Cf : Annexes 3, 4 et 5)*
- Locaux composés principalement d'une grande salle (préau fermé), un petit préau

Problématique

- Comment apporter la découverte des arts aux enfants ?
- Comment permettre aux enfants d'être acteurs de leurs vacances ?

Objectif général 1 :

Favoriser l'éveil aux arts et à la culture

Objectif général 2 :

Permettre aux enfants de s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs

Objectifs opérationnels 1 :

- Être capable de s'exprimer à travers différentes formes d'art tels que la sculpture, les arts visuels (peinture, dessins), l'art de la scène (théâtre, danse, mime), et le cinéma.
- Être capable de participer à des projets artistiques collectifs, en collaborant avec ses pairs et en développant sa créativité.
- Être capable de reconnaître différentes expressions artistiques.

Objectifs opérationnels 2 :

- Être capable d'exprimer un choix parmi un panel d'activités variées et ludiques (activités manuelles, sportives et culturelles).
- Être capable de participer à des temps d'échanges
- Être capable de participer à des activités de groupe.

Moyens / Actions :

- En créant une pièce de théâtre, une chanson.
- En faisant des jeux de rôles, mimes, danse.
- En proposant des ateliers manuels (ex : tableaux à l'encre de chine, dessins au fusains).
- En faisant des ateliers de groupe (ex : fresque collective avec les maternels).
- En organisant des sorties culturelles (ex : visite du Musée des Beaux-Arts).

Moyens / Actions :

- En proposant divers ateliers : culturel, sportif, créatif.
- En créant un jeu (ex : Times 'up).
- En proposant des sorties ludiques (ex : visite du théâtre de Chartres)
- En organisant un goûter avec les familles

Evaluation des objectifs

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs *Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?*	**Outils utilisés** *Comment je l'observe ?*
• Les activités proposées sont-elles adaptées ? • Les enfants savent-ils s'exprimer sous différentes formes d'arts ? • Les enfants peuvent-ils reconnaître les différentes formes d'art ?	• Nombres de participants • Réalisations différentes / Implications des enfants • Echanges avec les enfants

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs *Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?*	**Outils utilisés** *Comment je l'observe ?*
• Les enfants sont-ils intéressés par les activités proposées ? • Les enfants ont-ils proposés une/des activité(s) ? • Est-ce que les enfants participent aux activités de groupe ?	• Nombre d'enfants qui participent / échanges avec les enfants • Echanges avec les enfants / propositions • Nombre d'enfants qui participent

6. Annexes

Annexe 1

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS

DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS

AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.

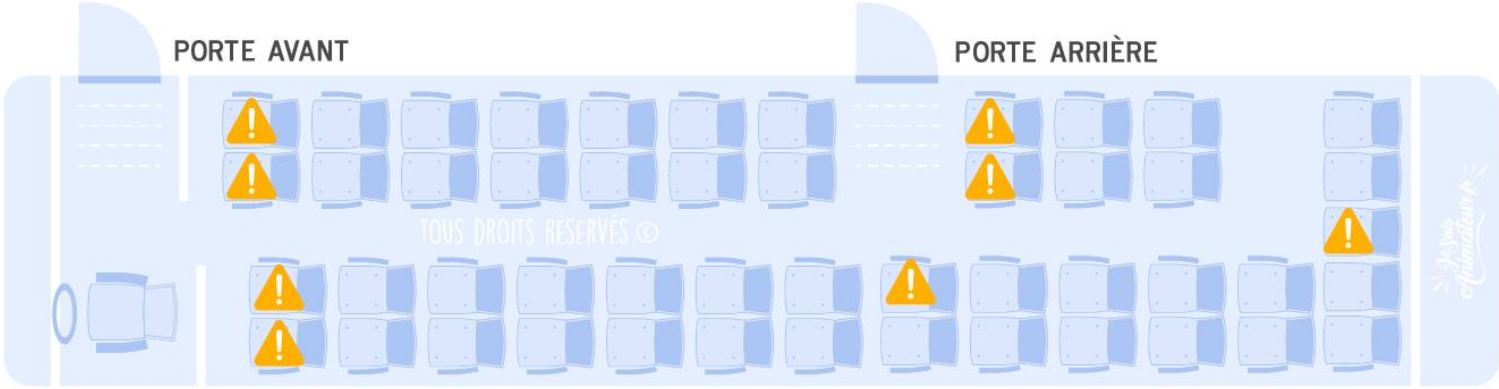

Annexe 2

ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

JeSuisAnimateur.fr
TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts

ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)

Annexe 3

ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

Je Suis Animateur.fr

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de concience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

Annexe 4

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

Je Suis Animateur.fr

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet

ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

Annexe 5

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

Je Suis Animateur.fr

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)